



MUNDIALITO 2018

(mer. 9 mai – sam. 9 juin 2018)



asbl "Coup d'envoi"

L'accès au sport pour tous !

rue d'Amercœur 60/17 - 4020 Liège
Tél. : 04 344 60 41 - Fax : 04 344 60 47

info@coupdenvoi.be

www.coupdenvoi.be

Président/Contacts : Michel FAWAY



FIFA WORLD CUP
RUSSIA 2018

*Avec le soutien du
service des sports de la Province de Liège*



Du mercredi 9 mai
au samedi 9 juin 2018

Le Mondialito 2018

La “Coupe du Monde”
s’invite en Province de Liège

⇒ **32 clubs** de la Province de Liège

⇒ **32 équipes U12-U13**

⇒ **+ de 500 enfants** ballon au pied



FIFA WORLD CUP
RUSSIA 2018

Mundialito 2018 – Règlement

ART. 1 : POUVOIR ORGANISATEUR

Le pouvoir organisateur du “Mundialito 2018” est :

l’asbl **Coup d’envoi**, place Saint-Jacques, 13 à 4000 Liège,
présidée par M. **Michel FAWAY**.

ART. 2 : DUREE DU TOURNOI

Le “Mundialito 2018” se déroule du mercredi **9 mai** au samedi **9 juin** 2018.

ART. 3 : CATEGORIE

Le “Mundialito 2018” est ouvert aux jeunes joueurs de la catégorie “**minimes**”, soit “**U-12/U-13**” (nés en 2005/2006).

ART. 4 : AFFILIATIONS

Le “Mundialito 2018” est ouvert à tous les **joueurs**

- **affiliés à l’URBSFA** (l’“Union Belge”)
 - et **en ordre d’affiliation** au sein de leur club.
-

ART. 5 : "CHARTRE DE L'HUMILITE"

En présence

- de **tous les joueurs**,
- des **dirigeants des deux clubs**
- et de l'**arbitre officiel** de la rencontre,

le **responsable de chacun des sites** désignés procède à la **lecture de la "Charte de l'Humilité"** qui lui est remise lors de la journée inaugurale du 9 mai.

Chaque **joueur, délégué** ou **entraîneur** participant à ce tournoi s'engage formellement à **respecter scrupuleusement cette Charte**. De comportement exemplaire, il recadre immédiatement tout manquement éventuel au sein de son groupe.

En cas de manquement à cette Charte, l'**arbitre** de la rencontre se réserve le pouvoir d'**arrêter** immédiatement et définitivement **la rencontre** :

- le score de **forfait** peut dès lors être appliqué,
- et un **rapport** à l'attention du Comité provincial de Liège être rédigé.

ART. 6 : REGLEMENT

Le **règlement de l'Union Belge (U14 sauf pour la durée des matches)** est d'application pendant toute la durée du tournoi et chaque club participant doit s'y conformer.

Le **Pouvoir organisateur** tranche directement tout litige qui pourrait se présenter au cours du tournoi ; ses **décisions** sont **sans appel**.

Chaque équipe engagée certifie participer à l'**ensemble des rencontres**. Celles-ci s'étalent **du 9 mai au 9 juin 2018**, se référant donc au calendrier joint.

En s'inscrivant à ce tournoi, les participants acceptent **sans réserve** le règlement ainsi que toute décision qui sera prise en cours de tournoi par le pouvoir organisateur.

ART. 7 : TIRAGE AU SORT

Le Pouvoir organisateur a désigné **8 sites d'accueil** pour les éliminatoires, à savoir les terrains des clubs :

FC Jupille
RFC Beaufays
RES Templiers Nandrin
RS Waremme FC
FC Herstal
Ans-Montegnée FC
CS Verviers
Seraing Athlétique

Ces entités ont, d'office, été désignés comme **“têtes de série”**, et inscrivent à ce titre une **équipe “minimes”** (U12/U13).

Un **tirage au sort public** aura lieu le **mercredi 11 avril 2018 à 18h** à l'adresse suivante :

Maison des Sports de la Province de Liège
rue des Prémontrés 12
4000 Liège

Ce tirage au sort attribuera à chaque équipe participante, le **nom d'une équipe nationale** présente à la Coupe du monde 2018 en Russie.

Exemple : Le tirage au sort désignera l'équipe nationale que le club “X” représentera pendant toute la durée de ce tournoi.

NB : Afin de diminuer au maximum les déplacements des équipes, il sera procédé par le pouvoir organisateur à une répartition géographique (soit au sein de notre province) des groupes lors des éliminatoires.

ART. 8 : PRESENTATION OFFICIELLE DES EQUIPES

Le **vendredi 27 avril**, à **18h30** précises, aura lieu la présentation officielle des équipes. En présence de **toutes les équipes participantes** et de **leurs représentants officiels**, elle se tiendra à l'adresse suivante :

Hall omnisports "La Préalles"
rue Emile Muraille 158
4040 Herstal (La Préalles)

A cette occasion, un **jeu d'équipements complet** aux couleurs de l'équipe de la nation que chaque club représentera à l'occasion de ce tournoi sera **offert par l'asbl Coup d'envoi**. A l'issue du tournoi, ce jeu d'équipements restera la propriété de chaque enfant ayant participé à ce tournoi.

Attention : **Aucun oubli d'équipements ne sera toléré.**

SEULS les équipements fournis gracieusement aux équipes seront acceptés par les arbitres. Ces points sont SANS APPEL.

ART. 9 : NOYAUX

Le noyau des équipes sera composé de **maximum 15 joueurs**, dont la liste sera communiquée au Pouvoir organisateur et pour le **vendredi 20 avril** au plus tard, soit une semaine avant le tirage au sort.

ART. 10 : ARBITRAGE

L'arbitrage des rencontres sera assuré par des **arbitres officiels affiliés à l'Union Belge**. Le Pouvoir organisateur ne sera nullement responsable des décisions prises durant le tournoi par les arbitres. Ceux-ci sont désignés par l'Union Belge et ils se présentent dès lors en son nom.

En cas d'éventuels **faits graves** constatés lors du tournoi, l'Union Belge pourrait prendre les **sanctions** nécessaires afin de punir le ou les coupable(s) pendant et après le tournoi.

Chaque **responsable d'équipe** est considéré comme **personnellement répondant** du comportement de l'ensemble de ses joueurs.

ART. 11 : PRESENCE SUR LE TERRAIN

Chaque équipe participante sera obligatoirement présente **au moins UNE HEURE AVANT le début de chaque rencontre** aux installations désignées lors du tirage au sort.

ART. 12 : FEUILLES DE MATCH

Les feuilles de match devront être **clôturées et signées** par chacune des parties (représentants de chacune des deux équipes, arbitre principal) au minimum **15 minutes avant** l'heure du début de la rencontre.

Tout joueur participant à une rencontre devra présenter une **pièce d'identité** lors du passage chez l'arbitre.

⇒ **PAS de pièce d'identité = PAS de match pour le joueur !**

AUCUNE dérogation ne sera admise.

ART. 13 : BALLONS

Chaque équipe amène ses **ballons d'échauffement**.

Deux ballons de match sont mis à disposition par l'**asbl Coup d'envoi** lors de chaque rencontre.

ART. 14 : 1^{ER} TOUR : REPARTITION DES EQUIPES

Le “Mundialito 2018” est basé, comme son modèle “officiel”, sur un système à **deux phases** :

1. une **phase éliminatoire**,
qui répartit les **32 équipes** inscrites en **8 groupes** (de 4 équipes chacun) ;
2. une **phase “de coupe”**,
opposant les deux premiers de chaque groupe selon un système classique
“**huitièmes / quarts / demies / finale(s)**”.

Comme précisé au point 7 du présent règlement, **les représentants officiels des clubs** sont conviés, le mercredi 7 avril 2018 à la Maison des Sports de la Province de Liège (rue des Prémontrés 12 à 4000 Liège), au **tirage au sort du 1^{er} tour** du “Mundialito 2018”. Ce tirage au sort détermine la **répartition des 8 groupes de 4 équipes**.

ART. 15 : 1^{ER} TOUR : CLASSEMENT

Lors du **1^{er} tour de la compétition**, chaque équipe rencontre les 3 autres équipes de sa poule.

Les matches de ce 1^{er} tour auront lieu les **mercredis 9, 16 et 23 mai 2018**, soit à **18h** soit à **19h15**, sur les sites prévus au calendrier.

A l’issue de chaque rencontre de ce 1^{er} tour, une **séance de 5 tirs au but** devra être réalisée **quel que soit le résultat de la rencontre**. En cas d’égalité au terme de cette séance de 5 tirs au but, la qualification sera attribuée à l’équipe marquant un tir au but de plus que l’autre, à nombre égal de tentatives.

Attention : Il ne sera cependant tenu compte de ces séances de tirs au but **QUE si plusieurs équipes** se retrouvent avec le **même nombre de points** à l’issue des 3 matches initiaux ; elles seraient de la sorte départagées.

Un **classement** sera établi à l’issue de la **3^e journée** de cette phase éliminatoire. Les points seront accordés comme suit :

- victoire = 3 points
- nul = 1 point
- défaite = 0 point

Les équipes classées, respectivement dans leur groupe :

- **1^e et 2^e** seront **qualifiées pour les 8^{es} de finale** ;
- **3^e et 4^e** seront **récompensées** à l'issue de la **grande finale du 9 juin**.

NB : En cas d'**égalité de points** entre équipes, le résultat de la **confrontation directe** entre les formations, avec éventuellement l'issue de la séance de **tirs au but**, sera prépondérante.

ART. 16 : HUITIEMES, QUARTS, DEMIES ET FINALES

A l'issue du 1^{er} tour, les équipes classées **1^e et 2^e** de **chaque groupe** sont qualifiées pour les **8^{es} de finale** ; celles-ci se dérouleront le **samedi 26 mai** (matches à 10h, 11h30, 14h et 15h30), sur les terrains du **SFC Saive** (rue des Anémones 2a à 4671 Saive).

Les matches de huitièmes, de quarts, de demies se feront par **élimination directe**.

En cas de **match nul** à l'issue du temps réglementaire, en matches éliminatoires comme lors des finales, il sera directement procédé à une **séance de 5 tirs au but**, puis jusqu'à élimination directe d'une des 2 équipes.

Calendrier :

- les **quarts de finale** auront lieu le **mercredi 30 mai** au **FC Aywaille**
matches à **15h, 16h30, 18h et 19h30**
(*av. de la Porallée à 4920 Aywaille – 0495 33 40 17*)
- les **demi-finales** auront lieu le **samedi 2 juin** au **FC Herstal**
matches à **16h et 17h30**
(*rue Emile Muraille 158 à 4040 Herstal – 04 248 86 23*)
- les **finales** se dérouleront le **samedi 9 juin** au **RS Waremme FC**
(*rue des Prés à 4300 Waremme – 019 32 32 01*)
 - o à **15h** pour la "**petite finale**" opposant les vaincus des demi-finales ;
 - o à **16h30** pour la "**grande finale**" opposant les vainqueurs de ces mêmes demi-finales.

ART. 17 : PORT DU BRASSARD

Pour les **officiels** (entraîneurs, délégués et soigneurs), le **port du brassard adéquat** est **OBLIGATOIRE**. Ce point du règlement est à valider avant le début de chaque rencontre par le délégué.

Toute personne ne portant pas de brassard ne pourra justifier, ni sa présence, ni sa fonction, dans la zone neutre.

ART. 18 : COLLATIONS

A la **mi-temps** de chacun des 64 matches de ce tournoi, une **boisson** est servie dans les vestiaires.

A l'**issue** de chaque rencontre, une **collation** est offerte, dans la cantine,

- à chaque équipe
- et à l'arbitre.

ART. 19 : REMISE DES TROPHEES

La remise officielle des trophées à **chaque joueur, entraîneur, délégué et arbitre** a lieu directement à l'**issue de la grande finale, le samedi 9 juin**.

Les **32 équipes** s'engagent à être **présentes au grand complet (joueurs et délégués)** à cet événement.

En outre, **chaque arbitre** des 64 rencontres est cordialement invité à participer à cette manifestation, qui ne manquera pas de leur réserver l'accueil et la reconnaissance qu'ils méritent.

Calendrier

Eliminatoires	Huitièmes de finale	Quarts de finale	Demi-finales	Finale
Mercredis 9, 16, 23 mai	Samedi 26 mai	Mercredi 30 mai	Samedi 2 juin	Samedi 9 juin
8 sites 18h00 – 19h15	1 site 10h/11h30/14h/15h30	1 site 15h/16h30/18h/19h30	1 site 16h ou 17h30	1 site 15h ou 16h30
FC Jupille				
RFC Beaufays				
RES Templiers Nandrin				
RS Waremme FC	SFC Saive	FC Aywaille	FC Herstal	RS Waremme FC
FC Herstal				
Ans- Montegnée FC				
CS Verviers				
Seraing Athlétique				



Michel Faway, Président de "Coup d'envoi", et **Laurent Fach**, coordinateur de l'asbl, encadrés, lors du tirage au sort du "Mundialio 2014", par les Diables Rouges **Philippe Vandewalle** et **Olivier Doll**, parrains de la manifestation.



Calendrier des phases éliminatoires des 09 - 16 et 23 mai 2018

N° ORDRE	GROUPE A		GROUPE B		GROUPE C		GROUPE D	
1	Russie	RES Templiers	Portugal	CS Verviers	France	FC Jupille	Argentine	SC Beaufays
2	Arabie Saoudite	FA Engis	Espagne	FC Ent. Pépîne	Australie	JS Pierreuse	Islande	CS Sart-Tilman
3	Egypte	R Couthuin	Maroc	R Battice FC	Pérou	FC Grivegnée	Croatie	Aywaille FC
4	Uruguay	RA Clavinoise	Iran	Visé BMFA	Danemark	UCE Liège	Nigéria	RFC Banneux
CALENDRIER								
09/5 à 18h00	Russie	Arabie Saoudite	Maroc	Iran	France	Australie	Argentine	Islande
09/5 à 19h15	Egypte	Uruguay	Portugal	Espagne	Pérou	Danemark	Croatie	Nigéria
16/5 à 18h00	Russie	Egypte	Portugal	Maroc	Danemark	Australie	Argentine	Croatie
16/5 à 19h15	Uruguay	Arabie Saoudite	Iran	Espagne	France	Pérou	Nigéria	Islande
23/5 à 18h00	Uruguay	Russie	Espagne	Maroc	Danemark	France	Islande	Croatie
23/5 à 19h15	Arabie Saoudite	Egypte	Iran	Portugal	Australie	Pérou	Nigéria	Argentine
N° ORDRE	GROUPE E		GROUPE F		GROUPE G		GROUPE H	
1	Brésil	Seraing Athl.	Allemagne	RS Waremme	Belgique	FC Herstal	Pologne	Ans-Montegnée
2	Suisse	DC Cointe	Mexique	Patro Lensois	Panama	SC Saive	Sénégal	RFC Tilleur
3	Costa Rica	RFC Seraing	Suède	CS Juprelle	Tunisie	Hellas Herstal	Colombie	JSN Allieur
4	Serbie	US Liège	Corée du Sud	RFC Hannut	Angleterre	Pontisse FC	Japon	REH Braives
CALENDRIER								
09/5 à 18h00	Costa Rica	Serbie	Allemagne	Mexique	Belgique	Panama	Colombie	Japon
09/5 à 19h15	Brésil	Suisse	Suède	Corée du Sud	Tunisie	Angleterre	Pologne	Sénégal
16/5 à 18h00	Brésil	Costa Rica	Corée du Sud	Mexique	Belgique	Tunisie	Japon	Sénégal
16/5 à 19h15	Serbie	Suisse	Allemagne	Suède	Angleterre	Panama	Pologne	Colombie
23/5 à 18h00	Serbie	Brésil	Mexique	Suède	Angleterre	Belgique	Sénégal	Colombie
23/5 à 19h15	Suisse	Costa Rica	Corée du Sud	Allemagne	Panama	Tunisie	Japon	Pologne